



## Lettre d'information n°9

La Rochelle le samedi 23 novembre 2019

### **Deux comptes rendus**

La journée s'annonce pluvieuse... Entre autres occupations, prenez donc le temps de lire les comptes-rendus des deux réunions auxquelles les Vigies de La Coursive ont participé jeudi 21 novembre. Le matin, avec deux membres du conseil d'administration de La Coursive, l'après-midi avec des élus de la communauté d'agglomération de La Rochelle dont le président Jean-François Fountaine.

Ces deux entretiens sont relatés sur le site internet [lesvigiesdelacoursive.com](http://lesvigiesdelacoursive.com).

Vous accédez à la lecture des deux articles en cliquant sur les liens suivants :

<http://lesvigiesdelacoursive.com/beaucoup-de-questions-si-peu-de-reponses>

<http://lesvigiesdelacoursive.com/des-elus-vigilants-comme-des-vigies>

Bonne lecture !

## Un caillou dans la chaussure...

Comme expliqué sur le premier des comptes-rendus, les délégations des Vigies de La Coursive (1) n'attendaient rien de ces deux rencontres. Elles n'en sont donc pas sorties déçues...

Ces démarches étaient nécessaires. Une fois l'association constituée de façon officielle, il lui fallait ouvrir le dialogue tant avec le conseil d'administration de La Coursive qu'avec les élus de l'agglomération, présenter ses objectifs, poser des questions si légitimes depuis le licenciement de Florence Simonet, la directrice adjointe de La Coursive le 15 juin dernier.

A tous nos interlocuteurs, nous avons rappelé notre vigilance sur le fonctionnement interne de La Coursive, sur le problème de la souffrance au travail d'une partie des salarié(e)s de la Scène nationale, sur les budgets 2019 et années suivantes de la structure eu égard aux coûts d'intervention de cabinets spécialisés dans les audits (Midori Consulting), « l'accompagnement à la construction organisationnelle » -c'est pas beau çà ?- (ProfilCulture) ou la médiation.

Ces coûts restent confidentiels car tout cela est « strictement interne » assure Bruno Odin. Nous avons dû rappeler au vice-président de La Coursive que la crise sociale à La Coursive s'est exprimée de façon publique et médiatique à partir de décembre 2018...

Et comme la médiation préconisée par l'audit réalisé par Midori Consulting entre décembre 2018 et avril 2019 n'a toujours pas commencé, les Vigies de La Coursive demeurent plus vigilantes que jamais, et à l'écoute des salarié(e)s en attente du règlement de ce problème de souffrance au travail révélé au grand jour depuis plus d'une année.

Quand bien même Jean-François Fountaine assure être lui aussi très vigilant (et ouvert à un dialogue constant) pour tout ce qui concerne La Coursive, y compris la question sociale, notre association ne fera pas relâche.

Bien entendu, nous savons que nous pesons peu avec nos 44 adhérents à jour de cotisation, notre centaine de contacts destinataires de cette Lettre d'Information et les 1360 abonnés de notre page Facebook.

Oui, c'est vrai, nous pesons peu par rapport aux 8 300 abonnés de la Scène nationale de La Rochelle.

Oui mais...un petit caillou dans la chaussure, ça reste toujours gênant. Surtout s'il vous renvoie, de manière constante, à des réalités, des faits.

Un fait parmi d'autres : la billetterie spectateurs (spectacles + cinéma) assure 37% des recettes de La Coursive. Nous spectateurs, tous ensemble, nous sommes donc le premier partenaire financier de La Coursive (avec la communauté d'agglomération de La Rochelle dont la subvention annuelle s'élève à 1,8 millions d'euros).

Dans ces conditions, il serait temps que la Scène nationale fasse preuve, à l'égard de TOUS ses spectateurs, d'une transparence accrue sur son budget, son fonctionnement interne, les votes et décisions de son conseil d'administration.

La très belle programmation, que personne ne conteste, ne pourra pas se cacher, longtemps, derrière cette détestable opacité opposée aux spectateurs en quête de vérités comptables (entre autres...) autant que d'émotions artistiques !

## **Les Vigies de La Coursive**

(1) Les deux délégations étaient composées d'Annick Bourdin, présidente, Marie-Hélène Garrigues, trésorière, Dominique Pariès, secrétaire, Marie Le Taëron, Lucette Gaudin, Catherine et Gilles Millet, Jean-Louis Delrous, membres de l'association. Certains d'entre eux n'ont pris part qu'à une seule des deux réunions. A chaque fois, Les Vigies ont été représentées par six personnes.

[www.lesvigiesdelacoursive.com](http://www.lesvigiesdelacoursive.com)

[lesvigiesdelacoursive@gmail.com](mailto:lesvigiesdelacoursive@gmail.com)

Facebook : Les Vigies de La Coursive

### **Adhérer aux Vigies de La Coursive**

Créée le 23 septembre dernier, l'association Les Vigies de La Coursive compte à ce jour 42 membres adhérents.

La cotisation annuelle est de 10 euros par personne.

**Le plus simple**, pour les personnes maniant aisément internet, est de se rendre sur le site Hello Asso en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/les-vigies-de-la-coursive/adhesions/votre-adhesion-a-l-association-les-vigies-de-la-coursive>

Hello Asso vous demandera une participation modique pour son fonctionnement. Vous pouvez accepter cette participation, la moduler à la baisse ou à la hausse à votre convenance, ou la refuser.

**Le plus classique** : adresser un chèque de 10 euros à l'ordre « Les Vigies de La Coursive » à la trésorière de l'association Marie-Hélène Garrigues, 26 rue Claude Masse, 17000 La Rochelle. Merci d'indiquer vos nom et prénom ( adresse postale et téléphone facultatifs), votre adresse mail (pour recevoir les infos) et de préciser (si vous le souhaitez) depuis quand vous êtes spectateur abonné adhérent de La Coursive.

